

BIENVENUE DANS LE MÉTIER !



Bienvenue dans le métier ! Nous vous souhaitons tout d'abord de prendre du plaisir, de vous épanouir, de participer à l'émancipation des élèves, de donner un sens à un métier qui est aussi socialement utile, au service de l'égalité et de la justice sociale.

L'année de stage est un moment particulier de la carrière des enseignant-e-s. Comment débute mon année de stage ? Quel est le calendrier ? Quelle sera ma rémunération ? Comment se déroule la phase d'affectation, à laquelle je participerai ?

Pour répondre à toutes ces questions, et faire face aux difficultés de l'entrée dans le métier, il existe un outil incontournable : l'adhésion à un syndicat. C'est grâce au syndicat que l'on obtient les informations importantes sur

l'actualité, que l'on peut être aidé-e-s dans les démarches, que l'on peut être défendu-e-s dans les instances paritaires.

Mais adhérer à SUD éducation, c'est aussi adhérer à un syndicat :

→ impliqué dans **toutes les luttes syndicales récentes** (contre les réformes Blanquer, la réforme des retraites par exemple)

→ qui articule à l'activité syndicale les luttes contre les discriminations : nous sommes résolument **antisexistes, antiracistes, anti-lgbtiphobes**

→ qui défend l'importance des **pédagogies émancipatrices** : vous trouverez de nombreux outils sur notre site www.sudeducation.org

→ qui porte un projet d'école émancipatrice, et un projet de transformation sociale fondé sur **l'égalité, la solidarité, l'écologie**

>>> **L'actualité : une rentrée complexe, SUD vous accompagne**

Vous commencez votre année de stage dans un contexte de crise sanitaire. Cela rendra difficile l'entrée dans le métier : prise de contact avec des élèves qui auront connu pour la plupart une interruption de plusieurs semaines, voire de plusieurs mois l'année passée, conditions de formation articulant présentiel et distanciel, circulation du virus aux conséquences difficiles à prévoir.

Depuis le début de la crise, SUD éducation est aux côtés des personnels pour défendre leur santé et leurs droits face à l'impréparation du ministère. Nous avons arraché un certain nombre de garanties : sur l'enseignement à

distance, sur la présence sur le lieu de travail, sur la progressivité de la réouverture des écoles. Le ministère a pour l'instant refusé de nous entendre concernant d'autres revendications, et notamment celle de l'admission de l'ensemble des admissibles aux concours internes, sur une indemnité liée aux frais engendrés par le télétravail.

La rentrée s'annonce complexe, d'autant que le ministre Blanquer prépare une réforme importante de la formation initiale qui va encore dégrader les conditions d'entrée dans le métier. Raison de plus pour vous protéger : adhérez à SUD éducation !

>>> **SUD éducation à vos côtés dans les instances et face à la hiérarchie**

Vous rencontrerez des difficultés, que ce soit avec les élèves ou avec l'institution : chef-fe-s d'établissement, inspecteurs-trices, voire parfois tuteurs-trices. C'est normal, tout le monde est passé par là ! Face à ces difficultés, vous n'êtes pas seul-e-s : vous avez le syndicat avec vous. Face à la hiérarchie, vous pouvez compter sur les délégué-e-s SUD éducation pour vous accompagner, à tous les moments de votre année de stage.

En cas de mobilisation (dans votre école ou établissement, à l'échelle de votre INSPE, entre stagiaires d'une académie...), SUD éducation

mettra à votre disposition tous les outils syndicaux (préavis de grève, organisation d'heures syndicales).

Dans les instances (commissions administratives paritaires), vous pourrez entrer en contact avec un-e élu-e SUD éducation qui vous transmettra les informations et défendra votre dossier. Au niveau national, SUD éducation siège dans des instances (par exemple le comité de suivi de la réforme de la formation initiale) où sont défendus les intérêts des stagiaires actuel-le-s et futur-e-s.

>>> **Les revendications de SUD pour les stagiaires**

- Un allègement de service : pas plus d'un tiers du temps de service devant les classes
- Une formation renforcée sur le temps de service, assurée par des formateurs-trices pour tou-te-s les stagiaires
- Une formation de qualité avec une décharge de service pour les tuteurs et les tutrices
- Un dispositif particulier pour soutenir celles et ceux qui sont en difficulté
- Une formation aux pédagogies coopératives ou alternatives (Freinet, pédagogie nouvelle, pédagogie institutionnelle, GFEN, etc.) pendant la formation initiale
- Une harmonisation des procédures de titularisation dans toutes les académies, garantissant l'équité et les droits des stagiaires avec un contrôle paritaire lors des étapes de titularisation.
- Contre la réforme en cours de la formation initiale et le retour à un concours de recrutement à Bac+3 licence), suivi de 2 années de formation rémunérées et validées par l'attribution d'un Master pour tou-te-s les professeur-e-s.

POUR S'INFORMER ET ADHERER

WWW.SUDEDUCATION.ORG